

LIVRET D'INFORMATIONS

RESIDENCE HESPERIDES DAUMESNIL



125 ter rue de Reuilly 75012 Paris Tél : 07 87 14 39 82 – svailland@leshesperides.fr

I. LA SECURITE

Les moyens de surveillance et de protection mis en œuvre garantissent en grande partie la sécurité de la Résidence ; ils sont :

- La présence 24h/24 et 7jours/7 du personnel.
- Le contrôle des accès ;
- Le réseau de vidéo surveillance ;

a. L'ACCUEIL

Personnel d'accueil et Veilleurs de nuit : 24H/24 ET 7J/7

L'équipe est composée de **3 hôtesse**s qui se tiennent à votre disposition pour vous accueillir et vous renseigner **tous les jours de 7h30 à 21h30**.

Les veilleurs de nuit assurent les gardes à l'accueil de 21h30 à 7h30 du matin. Ils sont joignables par téléphone par les alarmes santé.

Ils répondent aux alarmes en cas d'appel. *Si nécessaire, muni d'un double de la clé de votre appartement, ils se rendent chez vous afin de vous apporter de l'aide et, éventuellement prévenir les secours.*

Ce sont eux qui distribuent le courrier, servent les consommations au salon, vous préviennent de l'arrivée d'un visiteur, filtrent les entrées dans la résidence.

b. LES SYSTEMES DE VIGILANCE

Tout est mis en place pour assurer le maximum de protection !

Outre la recherche de confort et de bien être des Résidents, nos services et nos procédures sont orientés vers la protection des personnes (collectivement et individuellement) et des biens. Tout un dispositif technique nous permet d'assurer nos missions et participe au respect des dispositions du règlement de copropriété et des impératifs règlementaires spécifiques aux Etablissements Recevant du Public (ERP).

i. Cordon d'appel

Ainsi, chaque appartement est **équipé de cordons d'appels** de téléassistance, gérée par la résidence vous permettant d'alerter l'accueil en cas de malaise.

Vous pouvez également communiquer **par téléphone** ou **par interphone** avec le personnel d'accueil.

Selon le niveau d'urgence, nous solliciterons votre médecin traitant, voire SOS médecin, ou le cabinet d'infirmière auquel vous faites habituellement appel.

Dans les cas les plus graves, ce seront les pompiers ou le SAMU qui seront alertés.

ii. Les accès à la résidence

Elle est placée sous surveillance vidéo.

- *Les Résidents peuvent entrer au moyen d'un code et d'une clé pour ouvrir la porte.*
- *Les visiteurs doivent contacter l'accueil par le bouton d'appel sur le digicode du portail, l'ouverture est commandée à distance par l'hôtesse.*

L'accès au parking se fait par 125 rue de Reuilly. Une caméra de surveillance est située à l'intérieur, ce qui permet d'identifier les personnes entrantes.

L'accès au hall d'accueil se fait par les ascenseurs avec une clef « pass ».

Les Résidents propriétaires ou locataires d'une place de parking disposent d'une télécommande permettant l'ouverture de la porte d'accès au parking.

iii. Les ascenseurs

Deux ascenseurs par bâtiment desservent les étages et les sous-sols de la Résidence.

L'accès aux niveaux -1 et -2 permettant d'accéder aux caves et au parking, est commandé par la clef « pass ».

Tous les ascenseurs de la Résidence répondent aux normes en vigueur. A ce titre, ils sont équipés d'un système de communication bidirectionnel, garantissant la mise en communication immédiate avec un opérateur en cas de déclenchement de l'alarme. La Résidence dispose d'un contrat de maintenance avec un ascensoriste garantissant une intervention 24h/24, 7j/7.

**Sans être un établissement médicalisé,
La Résidence a toutefois pour vocation de vous assister dans votre quotidien.**

II. LES SERVICES

Facilité le quotidien de nos résidents pour une vie plus sereine !

C'est la mission de notre service d'accueil !



C'est au **personnel d'accueil** que vous vous adressez pour :

- L'accueil d'un visiteur,
- La réception d'une livraison,
- L'appel d'un médecin si vous ne pouvez le faire,
- La réservation des repas,
- La commande d'un taxi si vous ne l'avez pas faite de chez vous,
- Votre courrier, réception, tri, réexpédition,
- La réservation de chambre d'hôtes,

Nous pouvons vous proposer des contacts :

- D'aides à domicile et de femmes de ménage
- De médecins, kinésithérapeutes et infirmières référents et se déplaçant chez vous.
- Des coiffeurs, des podologues, des pédicures peuvent venir à votre domicile

Nous vous aidons dans vos **démarches administratives et pour vos problèmes informatiques**.

i. Service de ménage

Vous pouvez bénéficier d'un service de ménage à domicile.

ii. Dépannages individuels urgent et petites réparations

L'agent technique de la résidence, en plus de son travail sur les parties communes, peut effectuer des dépannages individuels urgents et de petites réparations

iii. Gestion du courrier

Le facteur dépose le courrier à l'accueil une fois par jour du lundi au samedi.

Le courrier est distribué dans les boîtes aux lettres par le personnel d'accueil. Pendant vos absences, il pourra selon vos souhaits exprimés par écrit, être gardé ou réexpédié avec les enveloppes timbrées que vous nous aurez fournies.

Vous pouvez déposer à l'accueil votre courrier à poster. Le courrier est relevé une fois par jour.

Vous pourrez aussi donner l'autorisation au personnel d'accueil et à la directrice de signer vos recommandés en cas d'absence. Si vous le refusez l'avis de passage sera mis dans votre boîte à lettres. En cas d'absence, les lettres recommandées ne peuvent pas vous être réexpédiées.

Si vous comptez vous absenter pour une longue durée, vous devrez fournir à l'accueil des enveloppes de réexpédition pour votre courrier. Nous gardons à l'accueil vos colis postaux ou de messageries. Nous vous les remettons dans la journée lors d'un de vos passages.

iv. Photocopies et mail

Si vous avez besoin de photocopier un document, ou d'envoyer un mail demandez à l'hôtesse d'accueil. Il vous en coûtera un prix modique par feuille. Le coût de ces photocopies sera décompté sur votre compte « Résidence ».

v. Vos déplacements :

1. Taxis

Vous pouvez vous adresser à l'accueil pour commander un taxi. Toutefois en cas de rendez-vous important, de train ou d'avion à prendre, nous vous conseillons de réserver votre taxi la veille.

2. Métro

Ligne 6 – Charles de Gaulle Etoile – Nation – Station « Daumesnil 8 »

Ligne 8 - Balard – Créteil – Station « Daumesnil »

3. Bus

- Bus lignes (Arrêt Daumesnil-Félix Eboué) :
- 64 - Porte des Lilas – Denfert-Rochereau
- 29 - Porte de Montempoivre - Gare Saint-Lazare
- 71 – Bibliothèque François Mitterrand – Porte de la Villette -
- 46 – Château de Vincennes – Gare de l'Est
-

Idéalement située à 50m de la Place Daumesnil, des transports en communs, d'une station de taxis, des commerces avec un accès facile à la Gare de Lyon, au Bois de Vincennes et à la Coulée verte. Notre résidence est un havre de paix grâce à sa situation en retrait de la rue.

III. LES ANIMATIONS

De belles occasions pour se retrouver ou rencontrer des nouveaux amis !
La convivialité est assurée !

Régulièrement la Résidence vous propose un programme d'animations mensuel : **conférences, ventes, déjeuners à thème, anniversaire de la résidence, repas festifs etc...** Toutes les suggestions seront toujours les bienvenues. Le coût des animations est généralement inclus dans vos charges.

i. Au salon

- Conférences
- Repas à thèmes
- Récital de musique
- Qi gong
- Petite salle de gymnastique
- Projection de films
- Pour les amateurs de bridge, scrabble ou tout autre jeu de société, des rencontres sont très régulièrement organisées



ii. Au restaurant

- Déjeuners à thème,
- Cocktails d'inatoires...



iii. Bibliothèque

Chaque résident peut approvisionner la bibliothèque avec les ouvrages qu'il ne souhaite pas conserver et qu'il souhaite faire partager.

IV. LES CHAMBRES D'HOTES

Recevoir facilement amis ou famille sans contrainte !

La résidence dispose pour votre famille ou vos amis de passage de deux chambres d'hôtes et d'un appartement d'hôte qu'il vous est possible d'utiliser à des conditions avantageuses sur réservation auprès des hôtesse (tarif en vigueur à l'accueil)

TARIFICATION

CHAMBRES D'HÔTES (par nuit en €)

1 personne	43,00 €
2 personnes	45,00€
Appartement d'hôte	de 56,00€ à 61€

V. La terrasse plantée

Un espace de bien-être et de convivialité !

La résidence possède une belle terrasse à votre entière disposition.

A l'arrivée des beaux jours des fauteuils, parasols et tables à votre disposition sur la terrasse.

Vous pouvez vous y installer dans la journée, pour prendre une boisson.



VI. La Restauration

a. L'équipe cuisine et salle de restaurant



Le restaurant est ouvert 7 jours sur 7 midi et soir

En cuisine, trois personnes le Chef, le Second et le plongeur sont présents pour chaque service.

Le maître d'hôtel et une cheffe de rang assurent le portage des plateaux et le service en salle.

La restauration est mise en place et contrôlée par un groupe de restauration collective. Elle obéit à des règles de préparation et d'hygiène très strictes.

Les produits proviennent de fournisseurs référencés et les plats sont préparés en frais chaque jour.



Horaires d'ouverture du restaurant

- Déjeuner : arrivée à partir 12h00 maximum 12h45, les plateaux sont livrés à 11h45
- Dîner : 19h00 à 19h15, les plateaux sont livrés à 18h45

Vous avez la possibilité de réserver la salle privative pour vos repas. Le choix se portera soit sur le menu du jour soit sur un menu à élaborer avec le chef pour lequel il vous fera une proposition chiffrée.

Vous avez la possibilité de vous faire livrer un plateau repas dans votre appartement

Vous avez la possibilité de commander des plats « traiteur » (canapés, verrines, salades...). Le chef fera également une proposition de prix.

TARIFICATION

RESTAURATION 3 Composantes (entrée-plat-dessert)

Déjeuner	8,10€ et 8,60€ le dimanche
Dîner	6,30€
Supplément invité	6,30€ le midi et 4,90€ le soir
Forfait plateau	2,00€

b. Les invitations au restaurant : Vos proches sont les bienvenus !

Vous pouvez inviter vos relations et votre famille au restaurant et en salle privative.



c. Bar & Salon

Le personnel d'accueil se tient à votre disposition de **7h30 à 21h30 heures** pour vous servir des consommations.



d. Fonctionnement de votre compte résidence

Ce compte est alimenté à votre convenance par un chèque par virement.

La facturation de la restauration, du bar et des services est effectuée tous les jours. Les résidents verront chaque jour leur compte débiter du montant des prestations fournies. Un ticket justificatif qui sera déposé dans votre boîte aux lettres vous donnera la position de votre compte.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et pour organiser une visite de notre résidence et de ses appartements actuellement disponibles.

VII. TARIFS DES APPARTEMENTS A LA VENTE OU A LA LOCATION

(estimation prix moyen 2023)

PRIX DE VENTE

(hors charges de copropriété et de services)

- STUDIO (de 30 à 40m²) : de 250.000 € à 300.000 €
- DEUX PIECES (de 45 à 55m²) : de 350.000 € à 450.000 €
- TROIS PIECES (de 70 à 90 m²) : de 480.000 € à 750.000 €

Estimation des charges mensuelles (charges de copropriété et charges de services) :

- • Studio environ 735€
- • 2 pièces environ 1000€
- • 3 pièces environ 1365€

PRIX DE LOCATION

(loyer charges comprises)

- STUDIO : de 1.700 € à 2.100 € environ charges comprises
- DEUX PIECES : de 2.500 € à 2.700 € environ charges comprises
- TROIS PIECES : de 3.200 € à 3.700 € environ charges comprises

Hors charges personnelles (électricité dont chauffage, téléphone, internet etc..)

Tous les appartements possèdent une CAVE.

Certains d'entre eux possèdent un PARKING. Nous consulter à ce sujet.

RENSEIGNEMENTS

Madame Sabine VAILLAND
07.87.14.39.82
svailland@leshesperides.fr

Sopregim une Société du Groupe ALTAREA
87 rue de Richelieu 75002 Paris
www.sopregim.fr

Visites sur rendez-vous uniquement.

